

## MINI-CONGRÈS DANS LA SARTHE DU 6 AU 8 OCTOBRE 2022

### PROJET DE PROGRAMME

Ce mini-congrès a pour objectif de revenir sur les traces d'un premier congrès réalisé en 1957, il y a 65 ans, et de voir comment la forêt a évolué depuis, comment le passé peut éclairer le présent et apporter des clés pour l'avenir.

#### **Jeudi 6 octobre**

Rassemblement dans un hôtel de la Ferté Bernard pour le dîner vers 19h.

#### **Vendredi 7 octobre**

Matinée : visite de la forêt domaniale de Bercé, gérée par l'ONF, et située au sud du Mans à environ 1h30 de route de La Ferté-Bernard. Elle se caractérise par des chênes d'une grande qualité.

Déjeuner à proximité

Après-midi : visite d'une première partie de la forêt privée de Vibraye.

Dîner à l'hôtel

#### **Samedi 8 octobre**

Journée en forêt de Vibraye.

Dispersion vers 16h30.

### PRÉSENTATION DES FORÊTS VISITÉES

Haut lieu de la sylviculture depuis plusieurs siècles, la forêt domaniale de Bercé est l'une des plus belles chênaies d'Europe : ses spectaculaires "futaies cathédrales" résultent de conditions naturelles favorables et d'une gestion en futaie régulière. Ce massif de 5 400 hectares représente en outre un réservoir de richesses naturelles au sud du Mans.

La forêt de Vibraye fait partie d'un massif d'environ 5000 ha ; exploitée jusqu'à la fin du XIXe siècle pour produire du charbon de bois, elle garde des traces de son histoire mais les choix sylvicoles effectués depuis les années 1900, accentués à partir de 1980, ont transformé la forêt, créant un couvert continu sous lequel poussent les arbres d'avenir, majoritairement des chênes rouvres. Nous aborderons différentes thématiques : celles d'une forêt ouverte au public, de l'équilibre sylvo-cynégétique, la sylviculture pratiquée et les questions qui se posent face à l'avenir, les informations données par un réseau de placettes ainsi que les partenariats noués plus particulièrement avec le CRPF et des naturalistes (études menées sur la faune, sur le dépérissement du chêne, restauration de mares).

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**À retourner au secrétariat de la SFFC avant le 28 JUIN 2022**

Maison de la forêt et du bois - 20 rue François Villon – 25041 Besançon Cedex

**MINI-CONGRÈS EN SARTHE DU 6 AU 8 OCTOBRE 2022**

**Prix : 320 € par personne**

Madame, Mademoiselle, Monsieur : .....  
(Prénom et nom)

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Accompagné(e) de Madame, Mademoiselle, Monsieur (prénom et nom) :

.....

.....

**S'inscrit au mini-congrès 2022 de la SFFC (en cochant les cases correspondantes) :**

|   |  |
|---|--|
| en chambre double   |  |
| en chambre twin (2 lits) avec<br>.....                          |  |
| en chambre triple (3 lits) avec .....<br>.....                  |  |
| en chambre individuelle (supplément de 75€<br>pour les 2 nuits) |  |
| ne loge pas à l'hôtel et règle 220 euros par<br>personne        |  |
| règle sa cotisation 2022 ou adhère (64 €)                       |  |

**Se rendra à La Ferté-Bernard** (merci de cocher la case et de préciser éventuellement une proposition ou une demande) :

|                        |  |  |
|------------------------|--|--|
| en voiture             |  | propose ..... place(s) de covoiturage                                      |
| en train (gare de LFB) |  | marche 25 minutes jusqu'à l'hôtel - sinon<br>demande à être pris à la gare |
| autrement              |  |  |

**A versé un acompte de .....€ le .....**

**Verse un chèque de .....€ correspondant à 320 euros par personne pour ..... personne (s)**

**ou de .....€ correspondant à 220 euros par personne sans logement à l'hôtel.**

Les personnes participant au Congrès doivent être à jour de leur cotisation 2022, à acquitter par chèque séparé (64 €).

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.